

29 oct 2021 -21:15

Appartient à Conseil des ministres du 29 octobre 2021

Regroupement des différents services de la police fédérale sur le site de Vottem

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden et du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a confirmé la poursuite du regroupement de la Police fédérale sur la site de Vottem, en validant le lancement d'un marché public de travaux pour l'exécution de la seconde phase du Masterplan Vottem.

La phase II du Masterplan de regroupement de la Police fédérale sur le site de Vottem est ainsi enclenchée : la planification des travaux tient compte de déménagements successifs des services sur place, pour permettre de démolir ce qui doit l'être et construire les nouvelles entités tout en maintenant l'activité sur le site. Trois phases de travaux sont prévues, qui s'étalent entre 2024 et 2033, après la passation du marché public, la réalisation des études et les procédures de permis.

Le marché public est lancé suivant une formule *Design & Build*.

L'entrepreneur qui sera désigné à la suite du marché public assurera également la coordination de l'ensemble du chantier.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be